



Horaire d'hebergement de mes enfants

Par **sandra02300**, le **16/12/2010** à **15:52**

Bonjour,

je suis la compagne d'un papa de 2enfants. sur son jugement de divorce, il est dit qu'il doit aller chercher ses enfants, le vendredi soir; sans plus de precision d'horaire.il fini le travail le vendredi soir à 20h30 , peut il aller recuperer ses loulous apres son travail.? Son ex femme refusue, sur motif que ce n'est pas une heure raisonnable.

merci pour votre aide